

**COMMISSION TECHNIQUE
NATIONALE**

❖ BULLETIN DE PARTICIPATION AUX STAGES ET EXAMENS 2020 ❖

(À retourner à la FFESSM, 24 quais de Rive Neuve, 13284 Marseille Cedex 07)
STAGES et EXAMENS DU MONITORAT FÉDÉRAL 2^{ème} DEGRÉ

Date d'arrivée CTR
Date d'arrivée FFESSM

NOM :	
Prénoms :	
Date et lieu de naissance :	
Adresse :	
Téléphone :	Mél. :
Nom du Club d'appartenance :	
N° AFFILIATION FFESSM :	
N° de licence du Candidat :	
Catégorie d'Assurance Individuelle complémentaire :	
Ou photocopie police d'assurance privée :	

Nota : les tarifs indiqués sont entièrement à la charge du candidat et tiennent compte de la subvention attribuée par la Commission Technique Nationale

Obtention du (des) groupe(s)

Mettre oui dans l'option correspondante		complétez	Lieu
Connaissances théoriques		la session du au /201	
Pédagogie		la session du au /201	
Pratique		la session du au /201	

Date

Signature



**COMMISSION TECHNIQUE
NATIONALE**

Feuille 2

Nom

Prénom

Inscription à un Stage final partiel MF2 (facultatif)

Mettre oui dans l'option choisie

Pour le stage final de	Base fédérale de Niolon	Du 3 au 8 mai 2020	
------------------------	-------------------------	--------------------	--

Pour le stage final de	Base fédérale d'Hendaye	Du 12 au 17 juillet 2020	
------------------------	-------------------------	--------------------------	--

Pour le stage final de	Base fédérale de Niolon	Du 13 au 18 septembre 2020	
------------------------	-------------------------	----------------------------	--

Demande d'Inscription
Au(x) groupe(s)

Examen partiel pédagogie ou théorie	125 €
Examen partiel pratique ou 2 groupes	300€

Date

Signature



COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE

Feuille 3

Nom :

Prénom :

Inscription à un Examen partiel MF2.

Obligation de se présenter à la totalité des groupes manquants

Mettre oui dans l'option choisie

Pour l'examen de	Base fédérale de Niolon	du 10 au 15 mai 2020	
------------------	-------------------------	----------------------	--

Pour l'examen de	Base fédérale d'Hendaye	du 19 au 24 juillet 2020	
------------------	-------------------------	--------------------------	--

Pour l'examen de	Base fédérale de Niolon	du 20 au 25 septembre 2020	
------------------	-------------------------	----------------------------	--

Mettre oui dans l'option choisie

Demande d'inscription Au(x) groupe(s)	Pratique	300 €	
	Connaissances Théorique	125 €	
	Pédagogie	125 €	
	Pratique et connaissances théoriques	300 €	
	Pratique et pédagogie	300 €	
	Pédagogie et connaissances théoriques	300 €	

La somme de 125 € (connaissances théoriques G1 ou Pédagogie G2) correspond aux frais de la CTN.

L'hébergement et la restauration sont possibles, à la charge du candidat et sont à régler directement à la structure d'accueil qu'il vous appartient de contacter (UCPA Niolon ou Base fédérale d'Hendaye).

-Les candidats doivent remettre au secrétariat du stage ou examen leur livret pédagogique dûment rempli (dont les attestations d'aptitude datant de moins de 9 mois pour les candidats au groupe pratique) ainsi qu'un certificat médical valable jusqu'à la fin de l'examen.

Date

Signature

Inscription à un Examen partiel MF2

Inscription 2 mois avant le début du stage initial pour les candidats ayant obtenus leur(s) groupe(s) en 2018 ou 2019.

Pour les candidats ayant obtenu des groupes lors d'un examen 2020, inscription dans les 10 jours qui suivent cet examen si inscription à l'examen suivant sur le calendrier de l'année.

Le candidat recevra sa convocation, transmise par le siège fédéral, 1 mois avant le début du stage ou de l'examen.

PIÈCES À JOINDRE :

1. Le formulaire dûment rempli,
2. 1 Photo d'identité,
3. 2 enveloppes timbrées libellées au nom et adresse du candidat,
4. Photocopie de la carte Rifa Plongée
5. Le chèque libellé au nom de la .FFESSM.
- 6 Indiquer votre taille de Tee-Shirt entre : (Rayer les mentions inutiles) - M - L - XL - XXL
- 7 Personne à prévenir en cas d'accident
NomPrénom
Téléphone.....
Eventuellement complément d'information :

Lors de l'ouverture du stage ou de l'examen, les candidats devront

-justifier de leur identité.

-Remettre au secrétariat du stage ou examen leur livret pédagogique dûment rempli ainsi qu'un certificat médical valable jusqu'à la fin de l'examen

-Pour les candidats passant une épreuve pour laquelle une attestation d'aptitude est prévue dans le manuel de formation technique, la dite attestation datée de moins de 9 mois à la date de début d'examen.

Les candidats devront apporter leur matériel individuel de plongée